

Conditions d'interventions

Toute aide ne sera engagée qu'avec l'accord de l'enfant et de ses parents.

Si votre enfant rencontre des difficultés, le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASSED) peut lui apporter une aide :

- gratuite,
- pendant le temps scolaire,
- individuelle ou en petits groupes.

Ces aides peuvent être demandées par l'enfant, les parents ou les enseignants. Les difficultés des enfants ne relèvent pas toutes de la compétence du RASED.

Une consultation extérieure à l'école peut être aussi proposée.

A l'école,

votre enfant peut rencontrer des difficultés.

Il y a à l'école, une équipe qui s'appelle :

le R.A.S.E.D.

**Réseau d'Aides Spécialisées
aux Elèves en Difficulté**

rased29.q-corn-concarneau@ac-rennes.fr

☎ 02.98.97.85.80

☎ 06.16.21.90.19 : psychologue

Le travail des enseignants spécialisés du RASED est d'aider les élèves en appui et en accompagnement de l'action des enseignements des classes.

Les enseignantes spécialisées :
Catherine Le Gars et Virginie Tiercin

L'enseignante spécialisée, chargée de l'aide pédagogique, travaille individuellement, en petits groupes ou en classe avec l'enseignant :

- quand c'est trop dur, quand ça va trop vite,
- quand on mélange tout,
- quand on ne sait pas comment faire pour lire, écrire, calculer,
- quand on a peur de se tromper.

Avec elle, on apprend à réfléchir pour réussir :

- à avoir confiance en soi,
- à se tromper et à recommencer,
- à utiliser des outils, des stratégies et des méthodes de travail,
- à mémoriser,
- à améliorer ses capacités pour dépasser ses difficultés.

La psychologue de l'Education Nationale
Nathalie Pleuven

répond aux difficultés que présentent les enfants à l'école dans leur développement psychologique cognitif et social,

propose des entretiens, des observations en classe, des examens psychologiques afin de mieux comprendre la difficulté de l'enfant, ce qui l'empêche d'apprendre et de se sentir bien à l'école,

accompagne les équipes pédagogiques dans les situations complexes, d'élèves en difficulté ou en situation de handicap,

participe aux réunions d'équipe éducative, d'équipe de suivi de scolarisation,

assure les liens avec les partenaires extérieurs à l'école, du soin, du médico-social... avec l'accord des parents.